

République Française

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE
« DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ »
(Art. 5211-11 du CGCT)**

LE COMITE SYNDICAL SE REUNIRA EN SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 06 juillet 2026 à 20 heures 00
Salle du conseil municipal - Mairie de Crest-Voland

Fait à Crest-Voland, le 25 juin 2026
Le Président
Claude GARDET



ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 06 mai 2026.
3. Délégation de pouvoir au Président.
4. Validation des tarifs des forfaits des remontées mécaniques 2026/2027.
5. Conventions de servitude du domaine skiable.
6. Convention de délégation de service public pour l'exploitation du domaine skiable avec la SPL Domaine skiable Crest-Voland Cohennoz – avenant n°2

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de certaines attributions du comité syndical au président.

Questions diverses.